



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE NORD DE JUDO
2 NOVEMBRE 2015 VILLENEUVE D'ASCQ COMPTE-RENDU

Début de la réunion : 19h15

1. INTRODUCTION ET INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

- *Introduction par Pierre FLAUW, Secrétaire Général faisant office de Président par Intérim du Comité Nord de Judo*

Pierre FLAUW évoque une Assemblée Générale de ratification suite à la « désorganisation » occasionnée par la vacance de Jean-Philippe PARENT, devenu Président de la Ligue Nord Pas de Calais de Judo et au départ d'Antoine DEVULDER, ayant quitté le Comité Directeur pour des raisons personnelles.

La présidence sera assurée dans la continuité du travail de Jean-Philippe PARENT, avec un Comité dynamique en termes d'organisations.

- *Jean-Philippe PARENT, Président de la Ligue Nord Pas de Calais de Judo*

Un audit de la Ligue réalisé par la fédération est en cours, les clubs auront des informations ultérieurement quand cet audit sera terminé et sera rendu public.

Période charnière, avec le passage prochain à 5 Départements.

Dans le cadre de cette future grande Ligue, la seule solution sera de laisser de l'autonomie aux Départements, en recherchant la proximité.

Importance de mener des actions à partir de budgets prévisionnels, avec des fonds propres qui permettent d'engager les actions même si elles ne sont finalement pas subventionnées à la hauteur des espérances initiales.

Il rappelle que le Comité Nord est passé d'environ 180 000 € de budget en 2008/2009 à environ 300 000 € actuellement, grâce notamment à la participation supplémentaire des clubs (qu'il remercie) sur les cotisations, à l'aide technique fédérale, à la confiance des partenaires publics et privés.

Il souhaite la continuité de la politique sportive, notamment à travers les jeunes.

Il évoque à la fois les activités diverses décentralisées et les actions centrées sur le judo, remercie les responsables de commissions Jujitsu, Jeunes, Nord Judo Compétition, ..., et félicite Marc-Antoine LE CAP, pour son action de coordination des commissions CFEB, Kata et des stages enseignants.

A ce sujet, il évoque le prochain stage enseignants du 29/11 à Wasquehal, avec comme intervenant Ghislain LEMAIRE, ou encore l'un des derniers stages avec Mme SASAKI, double Championne Olympique.





- *Patrick PIRET, Direction Départementale de la Cohésion Sociale Nord*

Mr PIRET excuse l'absence de Madame PORTES.

La DDCS Nord a les mêmes interrogations que celles évoquées au niveau de la reconstruction au niveau régional. Peu de lisibilité, notamment sur le plan financier, mais une certitude : la DDCS continuera à exister.

Une démarche d'accompagnement, proposée à une dizaine de Comités départementaux porteurs de projet structurés, sera proposée au Comité Nord de Judo. Habituellement, on attend les fonds CNDS pour passer à l'action. L'idée est d'inverser la tendance, en collaborant via un accord cadre de développement sur plusieurs années, en partant du projet de développement du Comité, en lien avec les orientations nationales.

La problématique actuelle est qu'il s'agit davantage d'un engagement moral à porter un soutien financier, à accompagner le Comité en s'adaptant à ses difficultés, à son timing, sans lisibilité financière, avec une tendance actuelle à la stabilisation du financement plus qu'à son augmentation.

Au niveau du CNDS des clubs, la DDCS souhaiterait que puisse être explorée la notion de « tête de réseau » pour le Comité, à savoir que sur un certain nombre d'orientations, une seule action pourrait être déposée par le Comité pour tous les clubs, avec la problématique de la procédure de reversement, que la DDCS a bien en tête.

Enfin si la discipline judo venait à se développer, avec une collaboration proche Ligue/Comités départementaux, pourrait permettre d'envisager une enveloppe globale pour la discipline.

- *Jean COSLEOU, Président du Comité Départemental Olympique*

Jean COSLEOU complimente d'abord Jean-Philippe PARENT, très bon administrateur du CDOS, en charge notamment de la coordination des Jeux en Nord, en plus d'être un bon Président.

S'agissant du CNDS, il rappelle l'importance de ne pas y travailler « seul dans son coin », mais d'avoir une démarche de projet proactive.

Il souligne la part importante de l'emploi au sein du dispositif CNDS, avec 55 emplois créés en 2015 par rapport à 33 en 2014.

Au niveau du chantier de la complémentaire santé, il invite les clubs intéressés à se rendre à la prochaine réunion du lundi 09/11/15 18h30, Maison Départementale du Sport. Il précise que la branche sport signe ces jours-ci la panier minimum conventionnel, pour application au 01/01/16.

S'agissant de la réforme territoriale, les Départements ne seront pas impactés au plan géographique, mais le seront en termes de missions ; il évoque une prochaine réunion avec les Présidents de Comités Départementaux le 29/11/15 au cours de laquelle le but sera de porter le message des Présidents au niveau national.

Enfin, il évoque le rôle du Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles (CRIB), avec comme contact Nathalie BOURBOTTE, qui peut aider sur l'ensemble des champs de la vie associative, en se déplaçant au besoin.





2. QUORUM

- 50 clubs représentés sur 180, le quorum (du tiers, soit 60 clubs) n'est pas obtenu au niveau du nombre de clubs
- 2400 voix sur un total de 6350, le quorum (du tiers, soit 2116 voix) est obtenu au niveau du nombre de voix

3. VALIDATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22/05/15

- 0 voix contre
- 0 abstention
- Le PV est donc adopté à l'unanimité

4. VOTES

5. ECHANGES ET DISCUSSIONS PENDANT LE DEPOUILLEMENT

- Gérard GUILBAUT, Président du Comité du Pas de Calais

Gérard GUILBAUT remercie d'abord Pierre FLAUW du soutien du Comité Nord et évoque le plaisir de travailler avec Jean-Philippe PARENT au niveau de la Ligue.

A propos de l'audit, il ne souhaite pas s'exprimer sur les sujets qui seront abordés dans le cadre de l'audit. Par contre, avec l'accord de l'assistance présente, il souhaite évoquer la raison essentielle pour laquelle le Comité du Pas de Calais n'a pas voté le quitus de gestion de la Ligue cet été, raison qui ne sera pas forcément évoquée dans le rapport de l'audit.

Le Dojo de la Rotonde de Béthune est devenu obsolète ; à l'époque le Comité du Pas de Calais représentait 5000 licenciés, il en représente aujourd'hui environ 11 000.

Dans un premier temps, un projet de Dojo était envisagé à Liévin, projet tombé à l'eau pour des raisons politiques et financières. Président de l'ACAMA, club d'environ 1 000 licenciés, Gérard avait sollicité Artois Comm. (Communauté d'Agglomération de l'Artois) au départ avec sa casquette club. Lorsque le projet liévinois est tombé à l'eau, Gérard est retourné voir Artois Comm. avec, cette fois, sa casquette Comité du Pas de Calais. De 8 tapis prévus au départ pour l'ACAMA (du temps où le projet de Liévin était à l'étude pour le Comité) au nouveau projet proposé à Verquin pour le Comité, on est passé à un Dojo de 12 surfaces de compétition aux normes seniors, avec 2500 places pour le public et 300 places de parking.

Gérard a ensuite obtenu le soutien de la Ligue, à l'unanimité.

Récemment, il a rencontré deux personnes de la Jeunesse et des Sports et de la politique de la Ville, qui lui ont indiqué que la Ligue et en particulier son Président, ne soutenait pas le projet de Verquin, mais un nouveau projet sur Liévin.

C'est ce sentiment de trahison avant tout qui a conduit le Comité du Pas de Calais à ne pas voter le quitus de gestion de la Ligue, et ce, avant toute chose. Ce n'est pas ce que risque de dévoiler l'audit, il n'y a pas que l'argent ou l'autoritarisme, il y a l'ETHIQUE.

Gérard GUILBAUT remercie Jean-Philippe PARENT pour le soutien à ce projet qui, s'il tombait à l'eau, entraînerait sa démission.





- *Questions des clubs*

Sur l'audit, la gestion de Ligue et la nouvelle organisation de Ligue :

En réponse, Pierre FLAUW réitère et demande aux clubs d'attendre les résultats de l'audit extérieur et neutre, pour ne pas véhiculer de rumeurs.

- *l'enrichissement personnel, maintien du Trésorier de la Ligue, Expertise comptable et commissariat, baisse des licences au niveau national, Absence de cartes de licences, Entrée ou sortie des commissions.*

Pierre FLAUW demande une fois de plus aux clubs d'attendre les résultats de l'audit fédéral pour se faire une idée.

Pour Jean-Philippe PARENT, il ne faut pas confondre les problèmes de gestion générale avec la tâche du trésorier, qui a pu subir certaines contraintes ; François BERTHET a toute la confiance du nouveau Président de la Ligue.

Jean-Philippe PARENT présente l'ensemble de l'équipe élue récemment : Fabienne FALSE (Secrétaire) mais aussi Mohamed GUESSAD, Emilie LECIGNE, Paul POTEAUX (qui fait un excellent travail sur la culture judo), Jean-Marie CARLIER, Hervé HIOLLE et Franck WAROQUIER

Philippe BRUGGEMAN, vérificateur aux comptes du Comité Nord et commissaire aux comptes de métier, évoque la mission contractuelle de l'expert comptable, qui consiste en la révision et l'établissement des comptes, via des sondages et des comparatifs ; c'est une synthèse qui est proposée, non une tenue de la comptabilité. La Ligue, comme les Comités, n'ont pas d'obligation d'avoir des commissaires aux comptes, qui sont inscrits à la Cour d'Appel, mais peuvent avoir des commissaires vérificateurs, qui peuvent être le commun des mortels, vous et moi par exemple. Il ajoute qu'aujourd'hui, le secteur associatif est très surveillé, dans le cadre de TRACFIN et enfin informe les clubs que depuis cet été, le registre spécial des associations n'est plus obligatoire.

(dans le cadre des mesures de simplification, Patrick PIRET en profite pour informer l'assistance que la demande d'agrément ne sera plus obligatoire pour un club affilié d'une Fédération agréée)

Pour Jean-Philippe PARENT, il faut attendre les chiffres de la mi-novembre, car la comparaison de date à date était déformée en début de saison en raison de la dématérialisation qui a accéléré le processus de prise de licences

Mécontentement général lié au traitement des licences, avec la fin des cartes. Jean-Philippe PARENT conseille aux clubs de matérialiser leur mécontentement au Comité ou à la Ligue, par mail, afin de pouvoir matérialiser le mécontentement collectif à l'AG fédérale par leurs représentants.

La Fédération est capable d'écouter, mais à condition d'arriver avec un dossier. Comme ce fut le cas lorsque le Comité Nord a demandé une aide supplémentaire de 5000 € à l'encadrement technique, en révisant les plannings d'aides financières liés au nombre de licences. Ce qui a d'ailleurs bénéficié à 3 Départements au-delà de 15 000 licenciés.





Idem les institutions également peuvent se montrer à l'écoute, comme lorsqu'il a été proposé, dossier à l'appui, de revoir le système des aides aux clubs classés ou des aides aux tournois labellisés avec le Conseil Régional.

Au sujet de l'intégration dans les commissions, souhaite que

Pour Jean-Philippe PARENT, s'il n'y a pas de procédure disciplinaire, ou de plaintes par courriers à l'encontre d'un candidat à être membre de commissions, afin de préserver nos libertés, il faut que les règles s'appliquent sans exprimer nos émotions. Ce sujet doit être débattu en Comité Directeur de Ligue, avec les commissions concernées, dans la mesure où il existe des cas similaires dans le Pas de Calais. Il faut prendre une décision juste dans la mesure où cela touche, a priori plusieurs personnes.

Gérard GUILBAUT et Pierre FLAUW encouragent à faire des rapports, des courriers, des témoignages par écrit.

Jean-Philippe PARENT évoque les tentatives de création d'une commission des litiges à l'échelon interrégional qui aurait permis de traiter le cas d'un Département par les 4 autres Départements, cette tentative a échoué, d'où la mission de conciliateur qui avait été attribuée à Pierre FLAUW.

Les décisions prises par la Commission des litiges au niveau national le sont souvent à l'avantage de celui qui se déplace et parfois de surcroît avec un avocat. Fernand VANIEMBOURG est volontaire pour faire partie de la Commission de discipline, il regrette la disparition de l'esprit du judo, du Collège des Ceintures Noires, et l'éviction de gens comme Pierre BEAURY, ...

6. RESULTATS DES VOTES

- *Cooptation Djamel ZAÏER, 2180 votes pour sur un total de 2400*
- *Cooptation de Marc-Antoine LE CAP, 2385 votes pour sur un total de 2400*
- *Pierre FLAUW Président, 2390 votes (10 voix nul) pour sur un total de 2400*

Fin de séance 21h30

